



## LOURDES DU 18 AU 24 AOUT 2010

### GRAND PELERINAGE DIOCESAIN

*Quelques précisions utiles concernant ce pèlerinage :*

#### TRANSPORT (indications horaires et billets : envoyés quelques jours avant le départ)

- **Trains de pèlerins :**

**CETTE ANNEE TOUS LES PELERINS VOYAGENT PAR TRAINS DE JOUR ET PAR T.G.V.**

Départ le 18 août, en début de matinée, de Maubeuge, Valenciennes, Douai et Cambrai (3 trains) tous directs sans changement. Arrivée à Lourdes en fin de journée, avant le repas du soir.

Retour : départ le 24 août dans la matinée, de Lourdes, mêmes types de trains. Arrivée dans le diocèse en soirée, mêmes gares.

- **Train de l'Hospitalité Trains CORAIL RESERVE AUX MALADES ET AUX HOSPITALIERS, AUX JEUNES, ET AU GROUPE « PETIT TRAIN DE L'AMITIE ».**

Départ le 18 août en début de matinée, de Maubeuge, Valenciennes, Douai et Cambrai (2 trains) tous directs sans changement. Arrivée à Lourdes en fin de journée.

Retour : départ de Lourdes le 24 août dans la matinée, même train. Arrivée dans le diocèse le soir vers 21 heures, mêmes gares.

<b>TARIFS</b> (ces prix sont payables à l'inscription)	<u>2<sup>ème</sup> classe</u>	<u>1<sup>ère</sup> classe</u> (uniquement TGV)	+ <u>frais d'inscription</u>
<b><u>ADULTES et jeunes de plus de 16 ans</u></b>			
• Coût du transport de jour (T.G.V. ou CORAIL)	<b>178 €</b>	<b>221 €</b>	<b>32 €</b>
• Voyageant par leurs propres moyens	-----	-----	<b>32 €</b>
<b><u>ENFANTS &amp; JEUNES de moins de 16 ans</u></b> (sauf ceux inscrits au péle-jeunes)			
• Les enfants nés après le 19/08/06 (moins de 4 ans à la date du départ)	<b>80 €</b>	<b>130 €</b>	<b>16 €</b>
• Les jeunes nés entre le 19/08/94 et le 19/08/06 (entre 4 et 16 ans)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>150 € pour le 1<sup>er</sup> jeune</b></li> <li>• <b>120 € pour le 2<sup>ème</sup> jeune</b></li> <li>• <b>80 € à partir du 3<sup>ème</sup></b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>200 €</b></li> <li><b>170 €</b></li> <li><b>130 €</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>32 € 1<sup>er</sup> jeune</b></li> <li><b>16 € les autres</b></li> </ul>
• Voyageant avec adultes par leurs propres moyens < 16 ans	-----	-----	<b>16 €</b>

**HEBERGEMENT** : pour les pèlerins qui le souhaitent, le Service des Pèlerinages se charge, à leur demande, de leur hébergement dans des hôtels sélectionnés, proches des Sanctuaires et à des tarifs préférentiels. **Les frais de séjour sont payables au Service des Pèlerinages pour le 1<sup>er</sup> juin, à réception de facture** (chèque à l'ordre des Pèlerinages Diocésains).

Les pèlerins qui désirent loger à la Cité St Pierre doivent s'inscrire **directement** (et faire la demande d'hébergement) auprès de la Délégation Diocésaine du Secours Catholique, 18 rue du Petit Séminaire, B.P. 103 59400 Cambrai Tél 03 27 81 21 89 ou auprès de l'antenne locale du Secours Catholique. La fiche orange d'inscription **avec le cachet de la délégation** et le règlement du transport devront nous être adressés ensuite.

**INSCRIPTIONS** : **Sauf malades, hospitaliers, handicapés, jeunes, servants d'autel et pèlerins à la Cité St Pierre**, l'inscription de fait auprès du responsable paroissial **au moyen de la fiche orange** (à défaut au service des Pèlerinages, adresse au dos). Pas de réservation par téléphone.

A noter que **les chèques vacances sont acceptés** (pour le train et même pour l'hôtel) aux conditions suivantes : dates de validité respectée, **bénéficiaire et adresse recopiés sur chaque chèque** (éventuellement manuscrits) **et identiques à celles sur la page de couverture** (le bénéficiaire peut être différent du pèlerin s'inscrivant), **ne pas couper** le coin en biseau, les adresser par recommandé ou à remettre en main propre. ATTENTION : les chèques parvenus après le **le 12 juillet ne peuvent plus être acceptés pour un pèlerinage en 2010**.

**Attention : Il n'y a pas de date limite d'inscription.** Sachez que celles-ci sont enregistrées par ordre d'arrivée, ce qui signifie que, dès que le remplissage des trains sera atteint, les inscriptions seront closes sans préavis. Par ailleurs, **le placement dans les trains sera également effectué au fur et à mesure.** Les personnes souhaitant voyager en compagnie d'autres pèlerins devront donc veiller à ce que leur fiche soit adressée avec les leurs. Pour éviter tout problème, il est préférable qu'elles le mentionnent également sur leur fiche d'inscription ou sur la fiche récapitulative d'un responsable d'inscription en paroisse lorsqu'il y a un grand nombre de personnes voyageant ensemble. Dans le cas contraire, elles seront placées en fonction des places restant disponibles dans la rame.

## FRAIS D'INSCRIPTION

Ils s'élèvent à **32 euros** par personne (voir le tarif minoré pour les enfants) comprenant la couverture d'assurance pendant le pèlerinage (risque d'accident et ses conséquences, perte de bagages) l'assistance (rapatriement au domicile en cas de blessures ou maladie jugées graves), le livret du pèlerin permettant de suivre le déroulement du pèlerinage, la contribution aux frais du Service des Pèlerinages et celle que nous devons verser pour chaque pèlerin aux Sanctuaires de Lourdes pour l'entretien des lieux. Pour les jeunes s'inscrivant au péle-jeunes, servants d'autel, les malades, ces frais sont inclus dans le forfait qui leur est demandé.

Dispositions pour les personnes se rendant à Lourdes par leurs propres moyens et qui souhaitent vivre le pèlerinage avec les pèlerins du diocèse :

Ces personnes s'inscrivent également auprès du responsable paroissial par internet ou au moyen de la fiche orange. Les frais d'inscription - **32 euros (16 euros** pour les enfants de moins de 16 ans à la date du départ) - sont identiques à ceux des autres pèlerins, les postes couverts étant les mêmes que ceux détaillés ci-dessus. Elles peuvent demander l'hébergement si elles le désirent.

## JEUNES S'INSCRIVANT AU PELE-JEUNES ET SERVANTS D'AUTEL

Aller et retour avec les trains de nuit ou par autocar selon les possibilités.

Les Jeunes et la Servants d'autel peuvent obtenir les documents d'inscription et s'inscrire auprès des responsables d'aumôneries ou auprès du Village Jeunes (03 27 38 12 97) (à la Maison du Diocèse, même adresse que le Service des Pèlerinages) pour obtenir la fiche spéciale « péle-jeunes » accompagnée de l'attestation parentale et de la fiche sanitaire. Les renseignements complémentaires propres aux servants d'autel peuvent être obtenus auprès de l'Abbé Eric Boutrouille 03 27 75 25 57- ou de François Millot au 06 71 45 12 98

Ces documents sont ensuite à renvoyer au Service des Pèlerinages. Les Jeunes du Péle-Jeunes logeront au Village des Jeunes : les 80 premiers inscrits dans des bâtiments en dur (chambres et dortoirs) ; les suivants sous tente.

Les Servants d'Autel logent à la Maison St Pierre St Paul (limité à 55 places) Les âges limites sont respectivement 8 à 22 ans pour le péle-jeunes, 8 à 15 ans pour les servants d'autel.

Coût : (transport + hébergement + frais d'inscription) : <b>251 euros</b> ; si 2 <sup>ème</sup> inscrit d'une même famille (quelque soit son âge) : <b>180 euros</b> ; à partir du 3 <sup>ème</sup> inscrit : <b>130 euros</b>
--

## MALADES ET HANDICAPES

Les handicapés sont logés en hôtel et font partie du « petit train de l'amitié »

<b>Coût pour les malades</b> (transport + hébergement à St Frai) <b>ou les handicapés et leurs accompagnants</b> (transport + hébergement en hôtel) : <b>425 €</b> Malades de 2 à 12 ans : <b>385 €</b> Malades de moins de 2 ans : <b>gratuit</b>
--

**INSCRIPTION DES PELERINS MALADES** : Ils sont logés à l'Accueil St Frai. Un dossier médical doit être constitué pour chaque malade. Les responsables locaux des inscriptions voudront bien se rapprocher, suivant le domicile du malade, des personnes ci-après indiquées pour que celles-ci prennent contact directement avec les malades :

**Secteur Cambrai** : Mme Chantal DHAUSSY, 2 rés. du duc d'Anjou 59554 TILLOY les CAMBRAI. Tél. : 03 27 81 54 83

**Secteur Le Cateau** : Mme Anne-Marie CARLIER, 124 B rue de l'Abbaye, 59730 SOLESMES. Tel : 03 27 74 22 11

**Le Quesnoy**

**Secteur Valenciennes** : Mme Danièle DEHAUT, 88 rue Castiau 59690 VIEUX CONDE. Tél. 03 27 40 45 32

**Secteur Douai** : Mme Marie-Françoise DERVAUX, 10 rue Albert Charton 59552 COURCHELETTES. Tél. 03 27 88 99 47

**Secteur Maubeuge** : **Avesnes** : Mr Patrick JEANNIOT, 90 bd Jean de la Fontaine 59600 MAUBEUGE . Tél. 03.27.62.42.40

Les accompagnateurs de malades s'adressent également selon leur domicile au responsable indiqué ci-dessus.

**DEPUIS LE 15/02/2009, VOUS POUVEZ EGALEMENT VOUS INSCRIRE PAR INTERNET à l'adresse suivante : <http://raismes.cathocambrai.com/pele> et ce pour tout pèlerinage !!!**

**PELERINAGES DIOCESAINS DE CAMBRAI,**

**174 rue Léopold Dusart, B.P.17, 59590 RAISMES .**

Tél. 03 27 38 12 62. – Fax 09 80 08 65 23 (prix d'un appel local)

E-mail : [pelerinages.cambrai@nordnet.fr](mailto:pelerinages.cambrai@nordnet.fr)

Site internet via : Cathocambrai / Services / Service des Pèlerinages ou <http://pelerinages.cathocambrai.com/>

Nouveau : inscriptions par internet : <http://raismes.cathocambrai.com/pele/>

**Bureaux ouverts du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h30**